

l'an deux mil vingt -cinq
le deux décembre à vingt-et-une heures
LE CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique
ordinaire, en mairie de Cernay-la-Ville,
Sous la présidence de Madame Claire CHERET, Maire

Etaient présents : Mmes et MM. BONY, BOUSSIOUS, CHERET, COSTEDOAT,
EVEN, FLOHIC, FOUILLOT, GIBAUD-AZIZA, GILLMANN, LE MOING,
MILON, MUNIER

Date de convocation
27 NOVEMBRE 2025

formant la majorité des membres en exercice.

Pouvoirs : Mme CHARIERAS a donné procuration à Mme FLOHIC
M. CZEPCZAK a donné procuration à M. BONY
M. DIOP a donné procuration à M. MUNIER
M. LAMIRAL a donné procuration à Mme FOUILLOT
M. PASSET a donné procuration à Mme GIBAUD-AZIZA
Mme RANCE a donné procuration à M. LE MOING
M. SANTINHO a donné procuration à M. COSTEDOAT

**Date d'affichage
de la convocation**
27 NOVEMBRE 2025

Absent : ./.

**Date de publication
de la délibération**
8 DÉCEMBRE 2025

M. COSTEDOAT a été élu secrétaire

Nombre de conseillers 19

Présents 12

Votants 19

**OBJET : Approbation du procès-verbal de la séance du conseil
municipal du 14 octobre 2025**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Par 18 voix « pour » et une abstention (Mme LE MOING),

APPROUVE le procès-verbal de la séance du 14 octobre 2025.

Pour extrait conforme
Cernay-la-Ville, le 8 décembre 2025

La Maire
Claire CHERET



Le secrétaire de séance
Thomas COSTEDOAT

Mis en ligne le 08/12/2025 à 14h53

REÇU EN PREFECTURE
le 08/12/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-078-217801281-20251202-DCM2025_053